

I. CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Ces chiffres portent sur le nombre de dossiers traités par les chambres consulaires.

	SECTEUR PRIVÉ				SECTEUR PUBLIC			
	1er janvier au 30 sept.		Évolution		1er janvier au 30 sept.		Évolution	
	2018	2019	Nombre	%	2018	2019	Nombre	%
Côte d'Or	1 299	1 804	+ 505	+ 39 %	44	78	+ 34	+ 77 %
Doubs	1 296	1 475	+ 179	+ 14 %	71	82	+ 11	+ 15 %
Haute-Saône	699	780	+ 81	+ 12 %	19	9	- 10	- 53 %
Jura	350	522	+ 172	+ 49 %	ns	25	ns	ns
Nièvre	580	689	+ 109	+ 19 %	16	22	+ 6	+ 38 %
Saône-et-Loire	1 326	1 497	+ 171	+ 13 %	27	12	- 15	- 56 %
Territoire de Belfort	248	394	+ 146	+ 59 %	11	15	+ 4	+ 36 %
Yonne	564	1 096	+ 532	+ 94 %	ns	25	ns	ns
Bourgogne-Franche-Comté	6 362	8 257	+ 1895	+ 30 %	216	268	+ 52	+ 24 %

Source : Chambres consulaires, traitement Direccte SESE

ns = non significatif (secret statistique ou effectifs trop faibles pour calcul d'évolution)

A. ANNÉE 2019 (JANVIER À SEPTEMBRE)

À compter de janvier 2019, les entrées en apprentissage peuvent se faire à tout moment. Les données sont désormais présentées par année civile, et plus par campagne scolaire.

1. SECTEUR PRIVÉ

8 257 entrées ont été enregistrées entre janvier et septembre 2019 dans le secteur privé. Leur nombre est en **hausse (+ 30 %)** par rapport à la même période de l'année précédente, où 6 362 entrées avaient été comptabilisées. Cette tendance à la hausse, qui concerne l'ensemble des départements de la région, est particulièrement marquée dans l'Yonne (+ 94 %).

2. SECTEUR PUBLIC

268 entrées ont été enregistrées entre janvier et septembre 2019 contre 216 à la même période de l'année précédente, soit une **hausse de 24 %**.

B. RAPPEL ANNÉE 2018 (JANVIER À DÉCEMBRE)

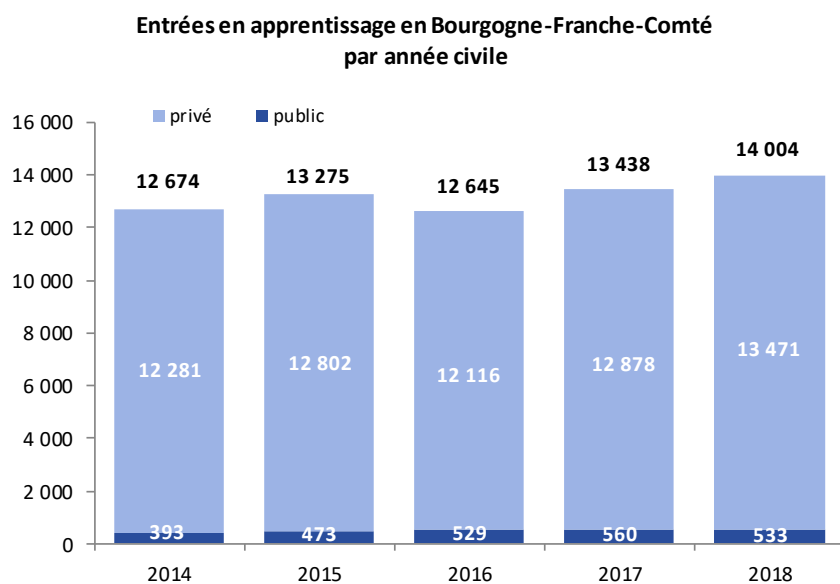
L'augmentation continue du nombre d'entrées de 4 à 6 % chaque année, hormis en 2016 (- 5 %), semble confirmer une **hausse structurelle** des effectifs d'apprentis : en 2018 on compte 1 330 entrées supplémentaires par rapport à 2014.

1. SECTEUR PRIVÉ

13 471 entrées en apprentissage du secteur privé ont été enregistrées dans notre région en 2018. Elles sont en **hausse de 5 %** par rapport à l'année précédente. C'est dans la Nièvre et en Haute-Saône que l'augmentation est la plus marquée, tandis qu'elle est quasi nulle dans le Jura et en Côte d'Or.

2. SECTEUR PUBLIC

Les entrées dans le secteur public sont beaucoup plus modestes en nombre mais sont en hausse régulière. Cependant, l'année 2018 marque la 1^{ère} baisse des entrées depuis 2014 : on en compte **533**, contre 560 en 2017, soit une **baisse de 5 %**. Au niveau local cette baisse est très marquée en Saône-et-Loire (- 24 %), tandis que Yonne, Territoire de Belfort, Haute-Saône et Jura voient les entrées augmenter de 17 à 25 % par rapport à 2017.



Source : Chambres consulaires, traitement Direccte SESE

II. CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

	JEUNES (- DE 26 ANS)				ADULTES (26 ANS ET +)			
	1er janvier au 31 mai		Évolution		1er janvier au 31 mai		Évolution	
	2018	2019	Nombre	%	2018	2019	Nombre	%
Côte d'Or	156	244	+ 88	+ 56 %	164	201	+ 37	+ 23 %
Doubs	148	155	+ 7	+ 5 %	257	201	- 56	- 22 %
Jura	46	51	+ 5	+ 11 %	66	37	- 29	- 44 %
Nièvre	37	65	+ 28	+ 76 %	39	48	+ 9	+ 23 %
Haute-Saône	24	27	+ 3	+ 13 %	54	34	- 20	- 37 %
Saône-et-Loire	119	168	+ 49	+ 41 %	152	150	- 2	- 1 %
Yonne	76	77	+ 1	+ 1 %	91	73	- 18	- 20 %
Territoire de Belfort	39	23	- 16	- 41 %	31	14	- 17	- 55 %
Bourgogne-Franche-Comté	645	810	+ 165	+ 26 %	854	758	- 96	- 11 %

Source : Dares, traitement Direccte SESE

ns = non significatif (secret statistique ou effectifs trop faibles pour calcul d'évolution)

A. ANNÉE 2019 (JANVIER À MAI)

1. JEUNES (- DE 26 ANS)

810 contrats de jeunes ont débuté entre janvier et mai 2019. Leur nombre est en **hausse (+ 26 %)** par rapport à l'année précédente, où 645 démarrages avaient été comptabilisés. Cette hausse concerne tous les départements de la région à l'exception du Territoire de Belfort (- 41 %). Elle est plus marquée en Côte d'Or (+ 56 %) et dans la Nièvre (+ 76 %).

2. ADULTES (26 ANS ET +)

758 contrats d'adultes ont débuté entre janvier et mai 2019 contre 854 l'année précédente, soit une **baisse de 11 %**.

C'est dans le Territoire de Belfort que la diminution est la plus importante (- 55 %). En revanche, les entrées sont en augmentation en Côte d'Or (+ 23 %) et dans la Nièvre (+ 23 %).

B. RAPPEL ANNÉE 2018 (JANVIER À DÉCEMBRE)

1. JEUNES (- DE 26 ANS)

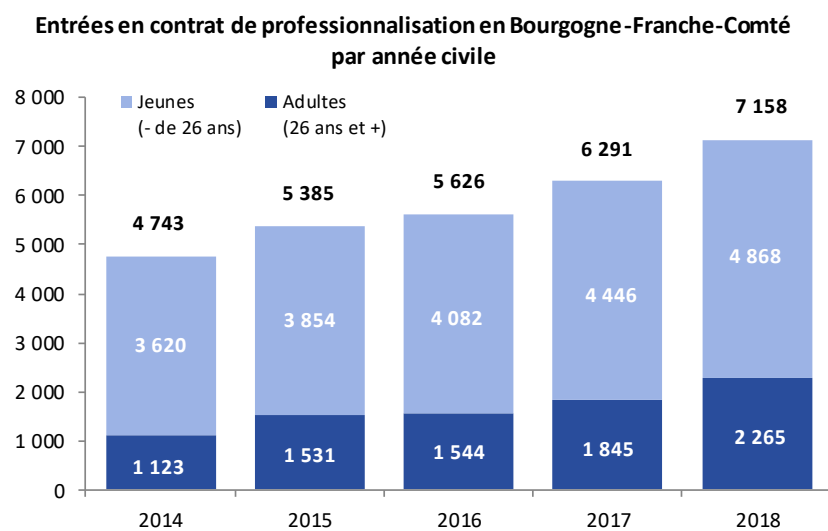
4 883 contrats de jeunes ont débuté en 2018. Leur nombre est en **hausse (+ 10 %)** par rapport à l'année précédente, où 4 446 démarrages avaient été comptabilisés.

Cette hausse concerne tous les départements de la région à l'exception du Jura (- 6 %).

Elle est plus marquée en Côte d'Or (+ 20 %) et dans le Territoire de Belfort (+ 19 %).

2. ADULTES (26 ANS ET +)

2 275 contrats d'adultes ont débuté en 2018 contre 1 845 l'année précédente, soit une **hausse de 23 %**. C'est en Haute-Saône que l'augmentation est la plus importante. En revanche, les entrées sont en baisse dans l'Yonne, et leur progression est assez faible en Saône-et-Loire.



Source : Dares, traitement Direccte SESE

*Note : à compter de 2016, les données sont issues des dates de début de contrat
(auparavant elles provenaient des dates d'enregistrement des contrats)*